



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 06 décembre 2018.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 18 décembre 2018 à 20 heures, à la salle du Conseil communal, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,


Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,


Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Prestation de serment de la Présidente du Conseil de l'Action sociale, conformément à l'article L1126-1, §2 du Code la Démocratie locale et de la Décentralisation ;
- 1.3. Désignation des représentants communaux au sein de la Commission communale de l'accueil (CCA) ;
- 1.4. Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité – Renouvellement ;
- 1.5. Désignation d'un représentant au sein du Conseil d'exploitation de la succursale Senne-Dyle-Gette de la Société Wallonne des Eaux (SWDE) ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Approbation du budget de l'exercice 2019 ;
- 2.2. Fixation de la dotation communale en faveur de la Zone de Police pour l'exercice 2019 ;
- 2.3. Fixation de la dotation communale en faveur de la Zone de Secours du Brabant wallon pour l'exercice 2019 ;
- 2.4. Fixation de la dotation communale en faveur du CPAS d'Orp-Jauche pour l'exercice 2019 ;
- 2.5. Adoption de 1/12ème provisoire pour l'exercice 2018 ;
- 2.6. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl maison des jeunes d'Orp-Jauche pour l'exercice 2018 ;
- 2.7. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Service d'Aide aux Jeunes en Milieu Ouvert pour l'exercice 2018 ;
- 2.8. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl SOS Petits Museaux pour l'exercice 2019 ;

3. ENSEIGNEMENT

- 3.1. Convention relative à l'accompagnement et au suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles retenues dans la première phase des plans de pilotage (Jandrain et Jauche) entre la Commune et le Conseil de l'Enseignement et des Communes et des Provinces – Approbation ;